

# United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: DESA/2008/228

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Représentant permanent de ... auprès de l'Organisation et a l'honneur d'appeler son attention sur la résolution 62/187 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 2007, relative à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Au paragraphe 12 de ladite résolution, l'Assemblée générale "invite les gouvernements donateurs et les autres parties prenantes à continuer de fournir des ressources extrabudgétaires, notamment en versant des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement, afin de financer les préparatifs de la conférence d'examen en 2008 ainsi que les frais de voyage et la participation des représentants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés". Copie du mandat du Fonds d'affectation spéciale est jointe en annexe.

Compte tenu de l'importance que les États Membres attachent à la Conférence internationale de suivi, qui se tiendra à Doha à la fin de l'année, et du fait que son succès contribuera indéniablement à faire avancer la cause du développement, le Secrétaire général serait reconnaissant à Son Excellence de bien vouloir transmettre à son gouvernement un appel à contribution au Fonds d'affectation spéciale pour le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement.

Le 6 juin 2008

S. B.

Pièce jointe